

la Nouvelle-France, fut nommé en 1677 commandant aux Isles. Gouverneur provisoire en 1679, il succéda en 1680 à M. de Saint-Martin comme gouverneur de l'île de la Martinique. M. de Chambly mourut à la Martinique en 1687. Le gouverneur recevait pour salaire 60,000 livres de sucre qui en temps de paix se vendait de cinq à sept francs par cent livres et en temps de guerre de trois à cinq francs.

J.-O. DION

**Fontange.** (I, XII, 122.)—La fontange était un simple nœud de ruban que les femmes portaient autrefois dans leur coiffure. Cette mode date du 17<sup>e</sup> siècle et son nom lui vient de la jolie duchesse de Fontange, une des maîtresses de Louis XIV. Bussy Rabutin dans sa correspondance raconte l'origine des fontanges. " Le soir comme on se retirait, il s'éleva un petit vent qui obligea Mademoiselle de Fontange à quitter sa capeline ; elle fit attacher sa coiffure par un ruban dont les nœuds tombaient sur le front, et cet ornement de tête plut si fort au roi qu'il la pria de ne se coiffer point autrement de tout ce soir. Le lendemain toutes les dames de la cour parurent coiffées de la même manière. Voilà l'origine de ces grandes coiffures qu'on porte encore et qui de la cour de France, ont passé dans presque toutes les cours de l'Europe."

D'un autre côté, Mde de Sévigné en parle aussi dans ses lettres. "Vous croyez que le roi veut encore le siège de Namur: point du tout; c'est une chose qui a donné plus de peine à Sa Majesté que ses dernières conquêtes : c'est la défaite des FONTANGES à plate couture. On fait usage de ses cheveux comme on faisait il y a dix ans."

D'ailleurs, cette mode a persisté presque jusqu'à nos jours en subsistant, il est vrai, certaines transformations et l'on rencontre encore des GRAND MÈRES coiffées de fontanges.

STUDIOSUS

**Le premier patron de notre pays.** (I, XII, 125.)—Le glorieux saint Joseph a été, dès 1625, choisi pour protecteur spécial de notre pays.

Ferland qui mentionne le fait, réfère au livre du P. Leclercq : ÉTABLISSEMENT DE LA FOI DANS LA NOUVELLE-FRANCE.

Nous avons consulté ce rarissime bouquin dont le dernier exemplaire s'est vendu dix huit cents francs, nous disait M. l'abbé Verreau. On n'y trouve pas de détails sur la cérémonie. Dans un mémoire adressé par le P. Joseph Le Caron au provincial des Récollets—mémoire dont le P. Chrétien Leclercq cite des fragments, il est seulement dit : " Nous avons fait une grande solennité à laquelle ont assisté tous les Français et plusieurs sauvages en exécution d'un vœu en l'honneur de saint Joseph que nous avons choisi pour protecteur spécial du pays et de cette église naissante."

Nos premiers missionnaires avaient à porter la lumière de la foi dans ce Canada que la mère de l'Incarnation, un peu plus tard, entrevoyait dans une vision céleste COUVERT D'OMBRÉS SI ÉPAISSES ET PRESQUE INACCESSIBLE et pour réussir à faire connaître Jésus et Marie, les hardis pionniers de l'Évangile consacèrent ce pays idolâtre à saint Joseph.